



1/2 - 1961/5224 - 7743

Votre facture du 15 mai 2024
N° 40016872993S41372827072 01961 TF 563823 0000
1/2 - 1961/5324 - 7743 G4 053460

AF1

DIRECTION DES CLIENTS
PROFESSIONNELSRANC ALEXANDRA
D AUBIERE
52 AVENUE
63800 Cournon D AUVERGNE

Vos informations client

- **Votre référence client :**
300 003 062 222
- **Lieu de consommation :**
LA BONNE FRANQUETTE
52 AVENUE D AUBIERE
63800 Cournon D AUVERGNE
Gaz naturel :
Installation : 0002389633
PCE : 17194934763259
Profil et CAR : P12 000 000 051 722
- **Autres informations :**
Siret :
91333061900010

Vos contacts utiles

- **Services Clients :**
 Du lundi au vendredi : 8h30 - 18h00
tel. 0969 32 3300*
- pro.engie.fr
- ENGIE
Service clients professionnels
TSA 15702
59783 LILLE CEDEX 9
- **Dépannage 24H/24 :**
Gaz naturel : 0800 47 33 33**
- *Appel Non Surtaxé
**Service & appel gratuits

Vos prochaines échéances

- **Prochaine facture :**
vers le 15 juillet 2024
- **Prochain relevé :**
vers le 15 juillet 2024

Avec la facture en ligne, dès l'émission de votre facture, vous pouvez la consulter et la télécharger à tout moment depuis votre Espace Client.



MONTANT TTC prélevé le 30 mai 2024

1 206,90 €

Cette facture est basée sur une télé-relève de vos consommations.

■ gaz naturel	770,87 €
■ acheminement	97,74 €
total hors toutes taxes	868,61 €
Taxes et contributions	142,23 €
total HTVA	1 010,84 €
TVA à 5,50 % calculée sur 42,16 €	2,32 €
TVA à 20,00 % calculée sur 968,68 €	193,74 €
Total TVA (TVA payée sur les débits)	196,06 €
total TTC	1 206,90 €
montant à prélever	1 206,90 €

Un paiement anticipé ne donnera lieu à aucun escompte.

Détails au verso →

Trop chaud dans votre local ? Souhait de réduire vos consommations de climatisation ?



Engie Professionnels vous présente son partenaire Cool Roof France, qui propose aux professionnels une solution astucieuse, économique et durable pour rafraîchir leur local en été. Le concept : 2 couches de revêtement posées sur la toiture de votre local, permettent de faire diminuer la température intérieure jusqu'à 6 degrés, et de réduire votre consommation de climatisation jusqu'à 40%.

Et en plus, en passant par ENGIE, profitez d'une réduction de -10% sur le prix de vos travaux ! Retrouvez toutes les infos et faites votre demande en ligne sur

<https://pro.engie.fr/solution-Cool-Roof-France>

Dans le cadre du partenariat ENGIE x Cool Roof France, en passant par ENGIE pour votre demande de devis, une réduction de -10% hors taxes est accordée par Cool Roof France sur le prix des travaux de revêtement réfléchissant de toit pour un devis de solution CoolRoof signé entre le 23/04/2024 et le 31/12/2024, pour une surface de toit supérieure ou égale à 250 m². Voir conditions sur pro.engie.fr



Pour mieux comprendre votre facture

Vous trouverez au verso le détail de vos consommations et de votre facturation (totaux hors taxes, par TVA et toutes taxes comprises)

Découvrez le site www.engie.com

Vous y trouverez nos offres et des informations sur l'énergie (marché, solutions pour une meilleure utilisation).

Pour être facturé au réel

Les clients équipés d'un compteur communicant en gaz sont facturés sur la base de leur consommation réelle relevée par télé-relève.

Votre contrat d'énergie

► Gaz naturel : Offre Gaz ActiVert

- Votre contrat arrive à échéance le 30/06/2025. Il sera renouvelé tacitement (préavis de résiliation : 2 mois).
- Compteur communicant.
- Tarif d'acheminement T2

Gaz naturel

	n° de compteur	ancien index	nouvel index	conso m3	coefficient conversion	conso kWh/Qté	prix unitaire HT en euros	montant HT en euros	taux de TVA
Abonnement (*) du 14/03/24 au 13/05/24 sur la base de 6,53 euros HT par mois							78,34	13,09	5,5%
Consommation du 14/03/24 au 13/04/24	186	9314	9679	365	13,96	5095			
Consommation du 14/04/24 au 13/05/24	186	9679	9912	233	13,91	3241			
- Consommation TQ1 du 14/03/24 au 13/05/24						8336	0,07604	633,87	20,0%
Obligations du 14/03/24 au 31/03/24						2882	0,01285	37,03	20,0%
Obligations du 01/04/24 au 13/05/24						5454	0,01593	86,88	20,0%

Acheminement

	conso kWh/Qté	prix unitaire HT en euros	montant HT en euros	taux de TVA
Abonnement du 14/03/24 au 13/05/24			23,30	5,5%
Consommation du 14/03/24 au 13/05/24	8336	0,00893	74,44	20,0%

Taxes et Contributions

	conso kWh/Qté	prix unitaire HT en euros	montant HT en euros	taux de TVA
Contribution tarifaire d'acheminement			5,77	5,5%
TICGN* du 14/03/24 au 13/05/24	8336	0,01637	136,46	20,0%

Services et prestations techniques

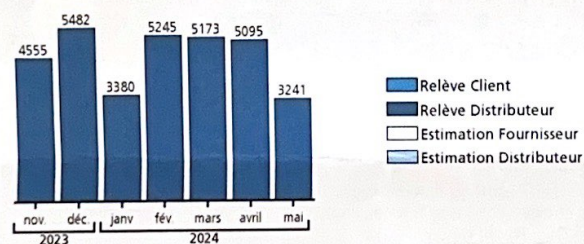
	conso kWh/Qté	prix unitaire HT en euros	montant HT en euros	taux de TVA
Espace Client			Gratuit	

Total de votre facture

Total hors TVA en euros	Total TVA au taux de 5,5%	Total TVA au taux de 20,0%	TOTAL TTC en euros
1 010,84	2,32	193,74	1 206,90

Historique de vos consommations en kWh

Gaz naturel



Historique de votre facturation en €

2023	juil.	sept.	nov.
	951,94	547,18	1 175,78
2024	janv	mars	mai
	1 187,52	1 470,56	1 206,90

Montants TTC, services compris





Comprendre votre facture

Les taxes et contributions liées à l'énergie

Détail des renvois sur votre facture :

(0) Abonnement : comment est calculé son prix ?

Ce prix mensuel est calculé à partir de votre abonnement annuel sur la base d'un mois de 30 jours et arrondi au centime d'euro le plus proche. L'abonnement est facturé en fonction du nombre de jours réels facturés.

Exemple : sur la base d'un abonnement de 190 € HT par an, vous paierez en janvier (31 jours) $190 \times (31/365) = 16,14$ € HT.

Nos prix de quantité gaz incluent la contribution au tarif spécial de solidarité gaz

* TICGN : Taxe Intérieure sur les Consommations de Gaz Naturel.

Taxe sur la valeur ajoutée (TVA) :

Payée sur les débits, elle s'applique à l'abonnement, la consommation, les prestations, les contributions et taxes locales d'électricité.

Contribution tarifaire d'acheminement (CTA) :

Tous les clients y sont assujettis. Pour le gaz naturel, elle est calculée sur la base du tarif d'acheminement ; pour l'électricité sur la base de la puissance souscrite, de la version d'utilisation et du type de comptage. Cette taxe est reversée à la caisse nationale des industries électriques et gazières.

Taxes sur la consommation d'électricité :

Ces taxes sont appliquées à toutes les ventes d'électricité en France. Depuis le 01/01/11, elles sont calculées sur la base de la consommation facturée du prix national 0,0008 EUR multiplié par un coefficient (8,0000 pour la commune et 4,0600 pour le département).

Le prix appliqué qui en résulte est indiqué dans la colonne prix unitaire HT en euros.

Contribution :

La contribution aux charges de service public de l'électricité est reversée à la caisse des Dépôts et Consignations.

La commercialisation et la distribution de l'énergie

Le fournisseur :

ENGIE est votre fournisseur d'énergie qui commercialise des offres à prix de marché de gaz naturel et d'électricité. C'est votre interlocuteur unique pour toutes les questions liées à votre contrat d'énergie.

Le distributeur :

Son rôle est notamment d'assurer la distribution de l'énergie et l'entretien des réseaux.

Il intervient, par exemple, lors du raccordement de votre local au réseau et lors du relevé des compteurs.

La facturation

La facture basée sur index estimé :

Les estimations de consommation, permettant d'établir votre facture, sont effectuées par le fournisseur pour le gaz naturel et par le distributeur pour l'électricité. Ces estimations sont calculées en fonction d'un historique de vos consommations.

Pour les compteurs communicants électricité et GAZ les relevés de compteur sont effectués par votre distributeur par télérelevé.

Pour les compteurs non communicants électricité, vous devez effectuer un auto relevé et le communiquer à Enedis.

Pour les compteurs non communicants Gaz les relevés de compteur sont effectués par GRDF. Si vous êtes absent lors du passage du technicien, les estimations de consommation, permettant d'établir votre facture, sont effectuées par le fournisseur pour le gaz naturel.

Avis de prélèvement automatique

Conformément à votre demande, le montant de votre facture sera prélevé sur le compte dont vous nous avez communiqué les coordonnées. Merci de nous signaler toute modification de vos coordonnées bancaires.

Facture n° 40016872993 du 15/05/24

RANC Alexandra

Réf. de votre compte : 300003062222

Réf. Unique de Mandat : 00PEG0328929

Id. Créancier SEPA : FR03RAP002381

montant TTC

1 206,90 euros

prélevé le :

30/05/2024

(date limite de paiement)

Titulaire du compte

LA BONNE FRANQUETTE

Références du compte

nom de la banque

*

IBAN

FR76 1680 7003 0037 1749 6921 289